

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPT / OCT / NOV 2021

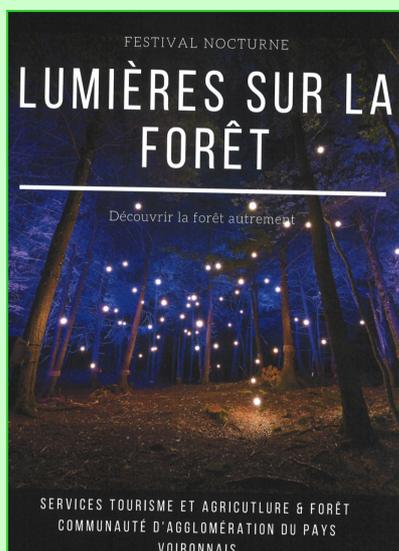
SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 7
Le Dossier.....	P. 11
La Vie Associative.....	P. 12
Infos Générales.....	P. 14
À vos Agendas.....	P. 16



P. 4

FESTIVAL LUMIÈRES SUR LA FORÊT



P. 8

JOURNÉE NETTOYAGE DU VILLAGE



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,
Chers Saint-aupriens,

J'espère que vous avez toutes et tous passé de bonnes vacances, et que celles-ci vous ont permis de vous ressourcer, de vous retrouver en famille, avec les amis.

Après une période estivale marquée par un temps maussade avec de très fortes pluies abondantes, mais aussi par de belles journées ensoleillées avec de très fortes chaleurs, la rentrée arrive et malheureusement, elle ne sera pas forcément simple... puisque la crise sanitaire ne semble pas vouloir nous laisser tranquilles...

Pouvoir à nouveau vivre "librement" est le souhait de tout le monde.

Un point particulier... depuis le mois de mai, à plusieurs reprises, nous constatons des dégradations diverses au centre-village... feu allumé sur la Place, panneaux de signalisation arrachés, descellés, cassés, quilles pliées, tags sur des bâtiments communaux...

Ces agissements sont fort regrettables, incompréhensibles, étant tout simplement des actes gratuits qui ne font plaisir qu'à celles ou ceux qui les créent.... des plaintes sont systématiquement déposées.

Félicitations à Michelle Blanchin qui a été nommée Adjointe Honoraire par Monsieur le Préfet de l'Isère, récompensant ainsi son engagement dans la vie locale.

Michelle a été adjointe au Maire de juin 1995 à mai 2020, soit 25 ans.

L'équipe municipale, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons une belle rentrée et nous faisons au mieux pour que celle-ci soit la plus agréable possible dans notre village.

Votre Maire,
Patrick Buisson



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie :

04 76 06 01 06

Prochaines permanences

- mercredi 8 septembre 2021

- mercredi 13 octobre 2021

- mercredi 10 novembre 2021

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

RESTEZ CONNECTÉS À SAINT-AUPRE !



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
[inscrivez-vous.](#)



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



INFOS MAIRIE

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



JOUR OUVRABLE : 8h30 - 12h
14h-19h30

SAMEDI : 9h - 12h
15h-19h

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ : 10h - 12h



Pour plus de détails vous pouvez consulter l'[Arrêté Préfectoral n°97-5126](#)

Cérémonie du 11 novembre



Jeudi 11 Novembre

8h45 à Saint-Aupre le Haut

9h30 à Saint-Aupre le Bas

Pass sanitaire et port du masque

Nous vous rappelons que pour accéder à certains établissements ou activités pour lequel(les) le Pass Sanitaire est demandé, vous devez aussi respecter les gestes barrières dont **le port du masque** (arrêté Préfectoral du 15 août 2021).

La présentation d'un pass sanitaire ne supprime pas l'obligation du port du masque

Période hivernale et routes communales

Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de **déneigement** pour l'hiver 2021-2022, voudront bien faire le nécessaire auprès du **secrétariat de mairie avant le 10 novembre**.

Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles) et de maintenir leurs abords propres.



Appel à Projets Jeunes - Mieux vivre en milieu rural

Reconduction du concours "Appel à Projets Jeunes - Mieux vivre en milieu rural" porté par la MSA depuis maintenant 20 ans.

Tous les groupes de jeunes ruraux ou non, porteurs d'un projet de développement social local, peuvent prétendre à des dotations allant jusqu'à 5 000 € (concours départemental et national).

Nous sommes sûr qu'autour de vous des jeunes auraient besoin d'un apport de la sorte dans le montage de leur projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec moi afin que je vous apporte tous les renseignements complémentaires.

Attention : Clôture du concours le 21 Novembre 2021 (en ayant bien entendu pris soin au préalable de me contacter)

Le référent jeune de la MSA Alpes du Nord

Matthieu PAYER

06 88 34 37 44



www.msaalpesdunord.fr

INFOS MAIRIE

Festival Lumières sur la Forêt

Les soirs **du 5 et 6 novembre**, en pleine nuit, plongez au cœur de la forêt pour découvrir un univers empreint de poésie. Entre conte, jonglage, danse dans les arbres et musiques féériques, laissez-vous guider le long d'un sentier où la forêt automnale s'anime. Après une déambulation sous les arbres illuminés, une soupe chaude vous réchauffera devant un ultime spectacle, à ciel ouvert.

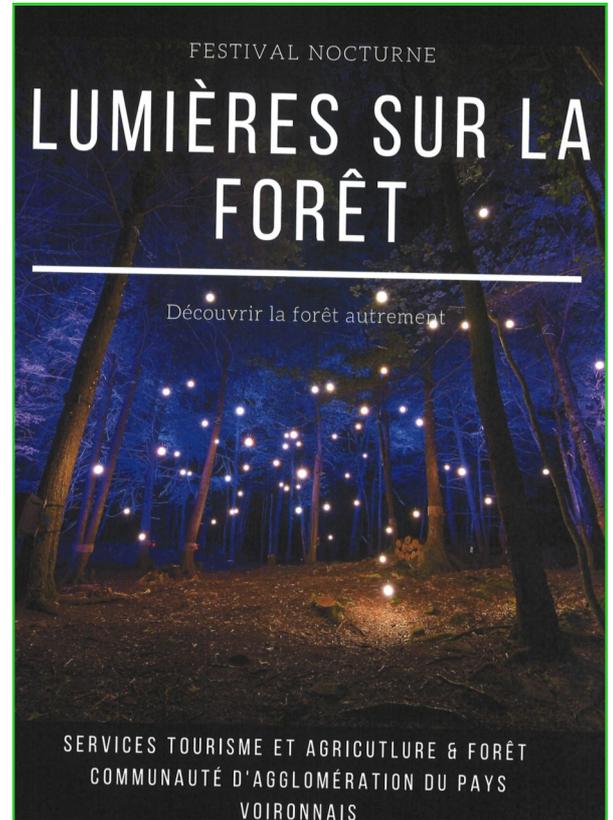
Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.paysvoironnais.info afin de réserver votre place et obtenir toutes les informations nécessaires.

Horaires 18h-20h

Descriptif :

1er départ 18h au parking de Saint-Etienne de Crossey ; 2ème départ 18h15 au même lieu

- Fin des spectacles : 20h
- Aller-retour en navettes
- Lieu du spectacle tenu secret
- Programmation : conte, musique, acrobatie, jonglage... au cours d'une déambulation de nuit, en forêt.
- **Pass sanitaire obligatoire**

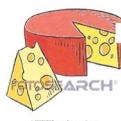


TOUS LES MARDIS,

à partir de 16h00

Venez remplir votre

place de



L'épicerie en vrac,
de la viande de boeuf et de veau, les légumes, des crêpes,
tous les mardis au MARCHÉ de SAINT-AUPRE
Des animations culturelles ou commerciales à venir...



À LOUER

LOCATION MAISON

Suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment communal,

La commune de Saint-Aupre propose à la location :

Une maison située en plein centre village au 90 route du Champtoraz,

Surface de 140 m² sur 3 niveaux comprenant :

- une cuisine
- un séjour
- 4 chambres
- 1 salle de bain
- 2 WC
- 1 balcon terrasse environ 15m²
- 1 place de parking

Logement entièrement rénové en 2021.

Disponible à partir du **1er novembre**.

Loyer : 800€

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature avant le 15 octobre accompagnée de la copie recto verso de votre pièce d'identité, contrat de travail, et les 3 derniers bulletins de salaire.

Votre demande sera étudiée en commission CCAS :
Mairie de Saint-Aupre - CCAS
72 Route du Champtoraz -
38960 Saint-Aupre



Vue extérieure de la maison

Permanence Urbanisme les jeudis après-midi

Au vu du nombre croissant des demandes d'urbanisme et afin de mieux gérer le travail de gestion des dossiers et les renseignements auprès des demandeurs, le service urbanisme de la commune met en place des permanences (en plus des permanences architecte conseil).

Tous les jeudis après-midi aux horaires d'ouverture au public : 13h30-17h45

Si vous souhaitez des **renseignements plus précis** lors de ces permanences, vous pouvez prendre rdv avec l'Adjoint à l'Urbanisme :

- par téléphone au **04 76 06 01 06**
- par mail : **accueil@st-aupre.fr**

Les autres jours vos dossiers devront être déposés en mairie à l'accueil (ou dans la boîte aux lettres).

Un récépissé de dépôt vous sera envoyé par mail.

À partir de janvier 2022, les dossiers d'urbanisme pourront être déposés en ligne sur une plateforme dédiée.

La plateforme ADAU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme) est déjà accessible depuis le site www.service-public.fr.



Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Si votre commune est raccordée, vous pouvez télétransmettre le dossier.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service -Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.

Attention : la démarche ne fonctionne pas sous Internet Explorer 11

À CONSERVER

LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX



LE SAVIEZ-VOUS ?

⚠

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

⚠

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

Enfouissement réseau Enedis Grand Vivier et Petit Ture

Courant juillet des travaux d'enfouissement d'une ligne haute tension ont débuté Route du Grand Vivier (entre le Pont du Delphin et le Colombier).

Cette enfouissement va permettre de supprimer la ligne haute tension, qui part de L'Echardière, qui passe à la Croix du Béliet et qui va en direction de Saint-Etienne de Crossey.



Sécurité routière Le Grand Vivier

Question sécurité routière nous avons installé un panneau pour indiquer la priorité à droite de la route de la Montagne sur la route du Grand Vivier, et deux panneaux de sensibilisation à la vitesse au hameau du Grand Vivier.



Réparation école

Après quelques problèmes d'infiltration d'eau sur le bâtiment de l'école maternelle, nous avons fait transformer le chéneau encastré en chéneau extérieur par l'entreprise MTT Bois de Philippe Mirman.

Ces travaux ont été en partie subventionnés par La Région.



Rénovation bâtiment communal

Comme prévu dans le budget 2021, un architecte a étudié les possibilités d'aménagement pour optimiser les surfaces d'habitation du bâtiment.

Les travaux de réhabilitation sont en cours.

Une nouvelle isolation du bâtiment est prévue.

La terrasse a été rénovée.

Les sanitaires seront refaits à neuf avec mise aux normes et les huisseries changées.

Le logement devrait être disponible pour une mise en location courant Novembre (voir annonce page 5).

Ces travaux sont aussi subventionnés en partie par la Région.



Lionel PEGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie

UNE JOURNEE NETTOYAGE

Samedi 25 septembre

Basée sur la Journée mondiale du nettoyage de notre planète organisée partout dans le monde au mois de septembre, la Mairie de Saint-Aupre et le Collectif Demain vous convient à participer à une **Journée de l'environnement le samedi 25 septembre**.

Cette initiative, en liaison avec Saint-Etienne de Crossey, a pour objectif la prise de conscience de tous sur les actions à mener pour préserver notre environnement et, de fait, à réfléchir comment mieux consommer pour réduire nos déchets.

Pensez à mettre un gilet réfléchissant, des gants de protection (type gants de jardinage) et à prendre votre Pass Sanitaire.

AU PROGRAMME

9h Rdv devant la salle des fêtes de Saint-Aupre

12h Pesée des déchets ramassés devant la salle des fêtes de Saint-Etienne de Crossey suivi d'un pot offert par les mairies de Crossey et de Saint-Aupre

Repas partagé et après-midi animations sur le thème de l'environnement à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Crossey

14h-17h Animations sur le tri et la réduction des déchets par le Pays Voironnais

Atelier de création⁽¹⁾ à partir d'objets issus du recyclage de déchets animé par une plasticienne

16h-17h Animation Musicale avec la Cie « Cire tes souliers »

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !

En partenariat avec la **mairie de Saint Aupre**
et la **mairie de Saint Etienne de Crossey**
Le **Collectif DEMAIN** vous présente




JOURNÉE NETTOYAGE

Village PROPRE Une opération éco-citoyenne au service de tous!

Samedi 25 Septembre 2021

9H à la Salle des fêtes de Saint Aupre

Rendez-vous à Saint Etienne de Crossey dès 12h

Pesée des déchets ramassés
Apéro offert par les 2 mairies et Repas partagé
Animations et Ateliers créatifs jusqu'à 17h

<https://www.collectifdemain-asso.fr> - collectifdemain@lilo.org

⁽¹⁾ Concernant l'**Atelier de création**, nous vous invitons à ramener des déchets « propres » suivant cette liste non-exhaustive :

- flacons de détergents lessive , produits d'entretien
- Flacons de shampoing, gel douche
- bouteilles d'eau de toutes tailles et couleurs
- filets d'emballages fruits & légumes
- sacs plastiques
- étiquettes plastiques accompagnant généreusement tout achat en magasin
- Feutres & stylos ne fonctionnant plus
- bouchons colorés toutes bouteilles et tous flacons...

Il est important que tous les dons soient **propres et secs** pour la sécurité des participants et pour éviter les piqûres d'insectes attirés par le sucré éventuel.

La collecte s'effectuera le jour de l'opération dès le matin devant la salle des fêtes puis directement lors de l'atelier.

Pour toutes questions et/ou informations complémentaires, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

collectifdemain@lilo.org

Le Collectif Demain et Pierre GALLAND, Conseiller Délégué



L'École du Tilleul

La commission enfance et jeunesse espère que vous avez passé de bonnes vacances !

Dans la continuité de l'enquête réalisée auprès des jeunes Saintaupriens, nous avançons sur les projets, notamment celui d'aménagement du terrain des Grands Prés.

Nous espérons une concrétisation d'ici l'été prochain.

La rentrée des classes a lieu jeudi 2 septembre. Cette année, l'école accueillera 108 élèves répartis dans 5 classes. C'est un peu moins que l'an dernier et nous avons frôlé la fermeture d'une classe.

20 élèves nous quittent pour la 6ème et nous leur souhaitons bonne continuation !

Nous souhaitons la bienvenue à Myriam Weber et Mathilde Gesmier qui sont en charge de la classe Petite/Moyenne Section.

Les conditions sanitaires restent identiques à celles de juin. Nous rappelons que le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans aux abords de l'école.

Nous allons mettre en place deux services à la cantine afin de diminuer le bruit subi par tous.

Ce bruit vient des enfants qui parlent en mangeant, nul chahut régulier à remarquer. Les enfants pourront donc retrouver les salles habituelles de cantine.

Le réfectoire des plus grands a été équipé de deux panneaux insonorisants. Le bruit devrait être sensiblement diminué, rendant les conditions plus agréables pour tous.

Bonne reprise à tous !

Cécile Burba pour la Commission Enfance et Jeunesse



Inscriptions scolaires pour les nouveaux arrivants

Nous rappelons **aux nouveaux arrivants** sur la commune qu'il est nécessaire de prendre contact avec la mairie pour effectuer les démarches d'inscription à l'École du Tilleul :

accueil@st-aupre.fr

04 76 06 01 06

Une fois votre dossier d'inscription validé et signé par le Maire, vous devrez prendre rdv auprès de la directrice de l'école.



La rentrée à l'École du Tilleul le 02 septembre 2021

Le PASS'SPORT pour les jeunes

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.



Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

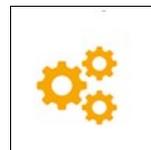
Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.



Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).



Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant. Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

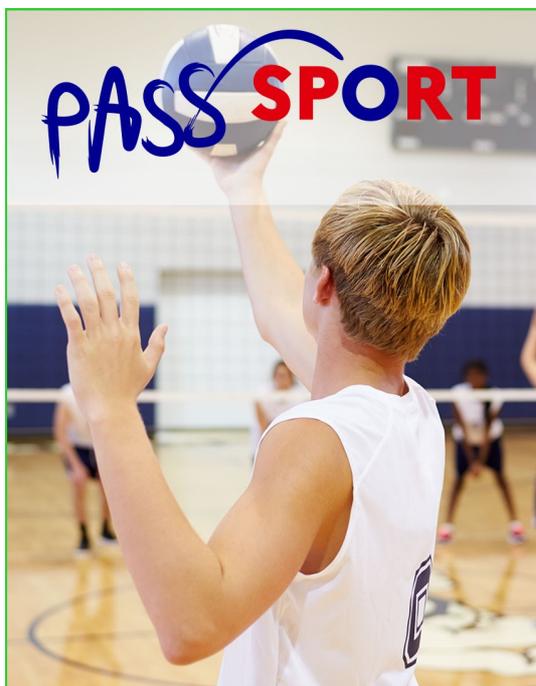


Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

Plus d'infos sur www.sports.gouv.fr/pass-sport



1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

LE DOSSIER

De l'herbe dans les allées des cimetières ?

L'entretien des cimetières représente souvent un casse-tête pour les collectivités.

La moindre mauvaise herbe y est malvenue dans l'esprit de beaucoup de visiteurs.

Une loi en date du 1er janvier 2019 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités et aux particuliers.

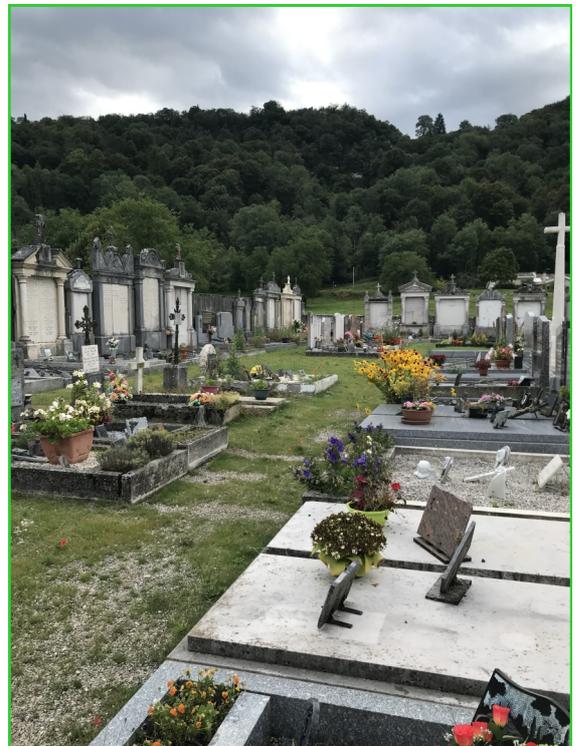
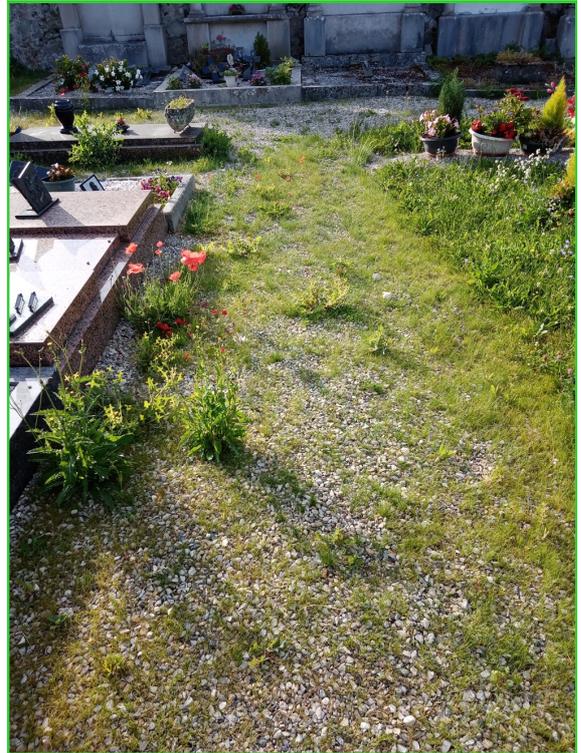
De l'herbe dans les allées du cimetière !

C'est donc la solution choisie par Saint-Aupre pour ne plus utiliser ces produits chimiques dans ses sites publics et passer au «zéro-phyto».

« Étant donné que nous ne devons plus utiliser de produits phytosanitaires, plutôt que de désherber manuellement, nous avons choisi d'enherber les allées » précise Lionel PE-GOUD, Adjoint au Patrimoine en charge de cette gestion.

Un premier essai avait été réalisé sur une petite allée du cimetière du bas en septembre 2019. Devant le résultat satisfaisant, tout le cimetière du bas est aujourd'hui engazonné. Le même travail va être réalisé cet automne sur le cimetière du haut.

La semence utilisée est de la féтуque ovine : cette féтуque est une petite graminée vivace particulièrement dense, formant une touffe gazonnante un peu hérissée, vert tendre, prenant une jolie teinte dorée en automne. Ses épis vert-bleuté un peu lâches s'épanouissent au-dessus du feuillage dans la seconde moitié de l'été, avant de devenir dorés eux aussi.



Pour autant il ne faudra pas s'attendre à un rendu de green de golf et accepter ce changement de pratique !

D'ailleurs, plusieurs communes se sont lancées dans ce type d'ornement et le rendu est satisfaisant... !

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

Le REPÈRE se prépare à relancer toutes ses activités : expositions, conversation anglaise, récréés musicales, dimanches croissants et autres.

Vos idées et vos propositions seront les bienvenues car le REPÈRE est une association ouverte à tous et pour tous. Vous aurez toutes les informations sur le site, par mail et sur les panneaux d'affichage dès le début du mois de septembre. N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail si vous voulez recevoir dans votre boîte mail toutes les actualités.

Le REPÈRE sera présent et actif sur le marché du Tilleul, tous les mardis. Profitez-en pour venir boire un petit café ou autre.

Vous pouvez noter dans votre agenda quelques dates : le Troc aux plantes **le 17 octobre** avec nos amis de Crossey, le **samedi 27 novembre** pour un spectacle musical en première mondiale, chansons des Balkans, percussions corporelles humour et poésie.

Le spectacle du 27 novembre

Aboutissement d'un projet réunissant professionnels et amateurs : Un groupe choral d'un quinzaine de personnes qui ont préparé sous la direction de Vincent Westphal un répertoire de chant des Balkans. Ils les chanteront en première partie de la soirée du 27 novembre pour lancer avec entrain et harmonie le groupe TEKLAH avec leur percussions corporelles. Du rythme, de l'humour de la poésie. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte
<https://lesentetes.com/2021/01/08/le-nouveau-projet-teklash/>



Notre site: www.lereperestaupre.fr
Nous contacter : lereperestaupre@gmail.com

L'équipe du REPÈRE



À l'AEJ, il est temps de dire au revoir aux Tikis

Un nouvel été se termine avec son joli lot de souvenirs teintés de culture polynésienne. Car cette année, les enfants ont suivi les aventures des « tikis ».

La mission estivale : ces petits totems facétieux devaient retrouver leur sérénité grâce à la contribution des enfants. Et pour clôturer, le vendredi 27 août, c'est la grande prêtresse Afaitu en personne qui est venue les récupérer, pour les ramener sur leurs îles. Bravo aux enfants pour leur enthousiasme et pour leur imagination débordante qui a dépassé bien souvent celle des animateurs !

Pour raconter cette histoire, l'AEJ a pu compter sur une équipe de 13 vacataires, composée d'habités que les enfants ont eu plaisir à retrouver, mais également de 4 stagiaires pour assurer la relève ! En effet, les enfants ont été nombreux au rendez-vous, puisque nous enregistrons encore une hausse de fréquentation.

Hors les murs, après une pause en 2020, ce sont 120 enfants et adolescents qui sont partis en séjour, en Savoie, dans la Drôme, au lac Sainte-Croix... Une expérience de vie collective riche en enseignements et en souvenirs !

Pour tous renseignements :
www.aej-crossey.fr
04 76 93 42 31



Lors du spectacle de Bulle de Zic

LA VIE ASSOCIATIVE



LE COLLECTIF DEMAIN

Le Collectif Demain vous donne rendez-vous le **samedi 18 septembre** prochain pour la 4ème édition de la **GRATIFERIA**, entre 10h et 15h sur la Place du Puits Partagé à St Etienne de Crossey.

La Gratiferia c'est quoi ?

Le principe est simple : donnez ce qui vous plaît ou rien, prenez ce dont vous avez besoin.

La dépose des articles en bon état dont vous n'avez plus l'utilisation, mais qui peuvent encore faire des heureux se fera entre 9h30 et 11h.

Tous ceux qui le souhaitent pourront prendre sur les stands tenus par les bénévoles du Collectif Demain les articles qui leur plaisent (vaisselle, objets déco, petit électroménager, vêtements adultes/enfants, livres, disques, jouets...)

Si vous avez besoin d'infos complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à collectifdemain@lilo.org.

Au plaisir de partager ensemble ce moment convivial dans le respect des contraintes sanitaires.

Groupe Solidarités Collectif Demain



COMITÉ DES FÊTES

Tous les saintaupriens sont invités à l'assemblée générale du Comité des Fêtes :

Jeudi 7 octobre à 20h30
Salle du Conseil

Ordre du jour

- Bilan moral et financier
- remise des subventions annuelles aux associations
- perspectives : peut-on sauver la foire aux chèvres ?
- Renouvellement du bureau
- questions diverses

Tous les habitants de Saint-Aupre sont membres de droit du Comité.

Si vous souhaitez participer ou entrer dans le bureau et que vous ne pouvez pas venir à l'AG, manifestez vous par mail à comite.des.fetes@orange.fr ou auprès de la mairie.

Nous avons besoin de vous, la vie du village en dépend, en particulier si vous tenez à ce que la Foire aux Chèvres continue.

Cet article fait office de convocation

La troupe de théâtre "Le Tilleul m'a dit" présente

LES PRECIEUSES *tellement* RIDICULES



d'après la pièce
de Molière

Mise en scène
Isabelle Huré

PREMIÈRE PARTIE
MUSICALE

Les Ados

Le nouveau groupe
local

Tarif : 8 € (réduit 5€)
Réservation par sms au 06 71 71 80 83

Salle des fêtes
Saint Aupre

Sam **20** et à 20h
Dim **21 Nov** à 17h

LE TILLEUL M'A DIT

La troupe du Tilleul a repris avec entrain ses répétitions, en vue du spectacle « Les précieuses tellement ridicules »,

Samedi 20 Novembre à 20h
Dimanche 21 Novembre à 17h

À la salle des fêtes de Saint-Aupre

Nous espérons bien pouvoir vous présenter la pièce que nous devons jouer en avril 2019 et en novembre 2020 !

La première partie sera assurée par un groupe musical local « Les Ados ».

Venez nombreux et sans crainte mais... masqués !

Pass sanitaire et masque obligatoires.

Le Tilleul m'a dit

INFOS GÉNÉRALES



Apéros lectures

Au REPÈRE

Samedi 2 octobre - 11h30 entrée libre
Un moment convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités.

Avec Sophie Vaude et Marie Aussiette, Anna Gaillard et Didier Kioulou, en alternance avec Arlette Gervasi, Jean-Louis Musselli et Geneviève Nain,
Accompagnement musical : Pierre Bégot et Roberto Lozano / Montage et direction : Sophie Vaude et Grégory Faive (cie Le Chat du désert).

PAYS VOIRONNAIS : ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX EN CHANTIER

Dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux de la population pilotée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Voironnais, **6 ateliers** se sont réunis entre le 20 mai et le 15 juin 2021 sur les thèmes suivants :



Cette première phase d'ateliers a permis de mettre virtuellement autour de la table au total 174 participants : 33 élus

(La Buisse, Billieu, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Sûre en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Saint Cassien, Saint Etienne de Crossey, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint Jean-de-Moirans, Voiron, Vourey),

103 professionnels (ADPAH du Pays Voironnais, EHPAD Voiron, CCAS Coublevie, CCAS St Jean de Moirans, CCAS Massieu, CCAS Voreppe, Département de l'Isère, Centre hospitalier de Voiron, Centre hospitalier Saint Laurent du Pont, Association Revel Espair 38, UNAFAM 38, Maison de l'Emploi, Relais Ozanam, Le Rigodon, CSAPA Point Virgule, société SIMAB, Plateforme santé MRSI, SSIAD Pays Voironnais, CPEF Pays Voironnais, PRE Pays Voironnais, Centre social Béraudier Voiron, Centre social RIH Voiron, Centre social Voreppe, Association Passiflore, CODASE, Adéquation, CHRS Logis des Collines, Léo Lagrange Moirans, crèche Voreppe, service Education Tullins, AIPE, Ludothèque Voreppe, MJC Rives, Multiaccueil Voiron, Centre Nature et Loisirs Voiron, AEJ Saint Etienne de Crossey, Ecole Jean de la Fontaine Voiron, lycée E. Herriot Voiron, service jeunesse Voiron, service scolaire Coublevie, Ecole de la 2ème Chance, Association Juste-là) et **38 représentants de la société civile** (habitants, bénévoles associatifs : France Alzheimer, ADMR, Entr'Actifs, UNAFAM 38, crèche L'Envol Coublevie, AEJ Saint Etienne de Crossey, Microcrèche Mini'Zen Coublevie, MJC Voiron, Con-

seil de développement, Comité Saint Jean de Moirans Moirans, Association Le Petit Pré, Association Les P'tits potes,...).

Ces ateliers ont été co-animés par le cabinet Trajectoires-Reflex mandaté par le CIAS, et 9 membres de l'équipe ressources ABS du Pays Voironnais constituée de professionnels chacun « expert » d'une thématique abordée (Cédric Ancillon, Lucas Jouny, Coline Deplaud, Maryline Garnier, Alexandra Gallin, Frédérique Bouvier, Véronique Courbon, Marie-Lys Courel et Alexandra Bako).

Lors de chaque atelier, une **synthèse par thème avec des chiffres clés** a été présentée, ainsi que l'**offre existante**.

Trois enjeux ont ensuite été traités **en sousgroupe afin d'identifier ce qui fonctionne bien, ce qu'il manque sur le Pays Voironnais et les impacts liés au contexte sanitaire**.

Ces ateliers ont ainsi permis de **produire de l'expertise d'usage, d'exprimer des avis, des attentes et préoccupations**.

En complément de ces ateliers, il est **actuellement proposé de recueillir** plus largement encore la **parole des usagers habitants**. Une grille de questionnaire par thème a été diffusée aux structures et équipements accueillant du public pour un retour avant le 17 septembre 2021.

Pour plus d'informations sur la production de ces ateliers ou si vous souhaitez apporter votre contribution :

Contact : cias@paysvoironnais.com

Prochaine étape :
COMITE DE PILOTAGE début octobre
pour restituer une synthèse des besoins identifiés

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais
40 rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron Cedex
Tél : 04 76 93 17 71

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey

Horaires :

Lundi et samedi : 17h-19h
mercredi et jeudi : 15h-19h
Vendredi : 9h-12h

Conditions sanitaires :

- Pass sanitaire obligatoire pour les personnes majeurs (et à partir de 12 ans dès le 30 septembre)
- Masque obligatoire à partir de 11 ans
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée de la bibliothèque

Animations

Du 4 octobre au 27 novembre dans la mairie :

Exposition de Frédéric Marais "Sur la route"

Frédéric Marais joue sans cesse avec les couleurs, les contrastes. Il aime se mettre des contraintes pour stimuler sa créativité. C'est ainsi qu'avec juste 3 ou 4 couleurs, il crée toute une ambiance et une atmosphère qui fait voyager à travers le monde. Avec son graphisme saisissant, il raconte des histoires inspirés de personnages réels, de citations ou de rencontres.

Comité jumelage de Crossey

Saint Étienne
de
Crossey

Balade,
Poésie et
Gourmandises

Dimanche
3 octobre 2021



Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Crossey organise sa 7^e rando gourmande biennale qui se déroulera le 3 octobre 2021.

Seules les 200 premières demandes seront prises en compte pour garantir la qualité.

Bon de réservation à renvoyer avant le 18 septembre.

Attention le pass sanitaire sera obligatoire pour participer.

Pour tous renseignements sur les inscriptions,

contactez :

Chez Macq'Delin au 04 76 06 09 65 ou
Jumelage.crossey@free.fr

Les départs se feront de 8h30 à 9h30 de Saint-Aupre.

Remboursement en cas d'annulation COVID.

CULTURE
BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS



Samedi 20 novembre 16h à la bibliothèque Atelier d'illustration avec Frédéric Marais

L'Inde à St Etienne de Crossey, ça vous tente?

Venez découvrir ou redécouvrir le monde dans cet atelier d'illustration en papiers découpés avec Frédéric Marais.

Durée 1h30 / À partir de 7 ans

Inscriptions : bib.st-etiennedecrossey@paysvoironnais.com
ou 04 76 06 00 96

- Samedi 20 novembre 14h -

Rencontre autour de la BD avec Séverine Vidal et David Sala
Lieu encore à définir

Festival Livres à vous du 18 au 21 novembre 2021

Renseignements : www.livresavous.fr

Saison culturelle Saint-Etienne de Crossey

À partir du 12 septembre à la mairie

Exposition d'Elea Lascourreges et Amélie Charoy dans le cadre du Festival "Ça bulle au village"

9 et 10 octobre

Festival "Ça bulle au village" à Saint-Etienne de Crossey

Vendredi 15 octobre 20h30

Présentation de la nouvelle saison suivi du 1er spectacle

"Fr[eak] Show"

FR[EAK] SHOW est un show sans Fric ni Freak prêt à tout pour voir des Freaks sans Fric se battre pour du Fric. Le COLLECTIF MONSTRARE est un collectif sans metteur-en-scène qui travaille collectivement à mettre en scène des acteurs sans metteur-en-scène dans une mise en scène collective d'acteur qui se mettent en scène.

Pour pailer vos plantations...

Suite à l'intervention du CEN Isère (Conservatoire des Espaces naturels) pour faucher certains secteurs de l'ENS de Saint-Aupre, de petites balles de "foin" (bauche) sont à disposition pour votre commune et ses habitants. Elles peuvent servir de paillage au jardin ou lors de plantations de haies par exemple.

Elles sont situées au bout de la ZA de Bouboutière (environ 25 bottes).

C'est du self service !



À VOS AGENDAS !



Septembre

Mercredi 8
Permanence Archi Conseil
Sur rdv à partir de 14h

Samedi 25
Journée nettoyage
Rdv à 9h Place de l'Église

Octobre

Samedi 2
Apéro Lecture
Festival Livres à Vous
11h30- au REPÈRE

Judi 7
AG Comité des Fêtes
20h30 salle du Conseil

Mercredi 13
Permanence Archi Conseil
Sur rdv à partir de 14h

Dimanche 17
Troc o Plantes
10h-12h devant le REPÈRE

Novembre

Samedi 5 et Dimanche 6
Festival Lumières sur la Forêt

Mercredi 10
Permanence Archi Conseil
Sur rdv à partir de 14h

Samedi 20 / dimanche 21
Théâtre *Les Précieuses tellement ridicules*
Le Tilleul m'a dit
Salle des Fêtes
Samedi 20h
Dimanche 17h

Samedi 27
Spectacle Groupe Teklash
Le REPÈRE
Salle des fêtes

ATTENTION : Pour certaines manifestations, le pass-sanitaire sera obligatoire.



St Etienne de Crossey

Septembre

Vendredi 10
Forum des Associations du Bassin de Vie
18h-21h - salle des fêtes

Samedi 18
Gratifieria
Collectif Demain
10h-15h - Place du Puits Partagé

Samedi 25
Journée nettoyage
Rdv 9h devant salle des fêtes

Octobre

Vendredi 1er
Collecte de sang
À partir de 16h - Salle des fêtes

Samedi 2
Présentation officielle des projets et début des votes du Budget Participatif

Dimanche 3
35ème édition des Foulées de Crossey
Sou des écoles

Samedi 9
Festival « ça bulle au village »
Samedi 09 octobre - 13h à 18h
Dimanche 10 octobre - 10h à 17h –
Salle des fêtes

Semaine du goût (11 au 17 octobre)

Vendredi 15
Présentation de la Saison Culturelle et premier spectacle : Fr[eak] SHOW
Théâtre à partir de 20h30 - Salle des fêtes.

Samedi 16
Clôture des votes pour le budget participatif

Dimanche 17
Conférence théâtralisée du Collectif Demain – RDV à 17h - Salle des fêtes

Samedi 23
Opération Nuit en Chartreuse - 18h

Novembre

Dimanche 7 Novembre
Repair Café organisé par le Collectif Demain – Saint Nicolas de Macherin

ATTENTION : Pour certaines manifestations, le pass-sanitaire sera obligatoire.

Médecin de garde
Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°140

Directeur de Publication :
Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires
Conception, impression :
Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Judi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr